



plusieurs amendes depuis 2015 sans jamais avoir reçu un seul avis

Par cleorb, le 19/03/2019 à 21:02

bonsoir,

dossier complexe-Début mars 2019 je cède mon véhicule à un garage, je lui envoie le certificat de non gage et là le cauchemar commence! il m'appelle pour l'invalidité du fait que j'ai des amendes impayées!!! le ciel m'est tombé sur la tête-j'appelle immédiatement la préfecture qui m'annonce 9 amendes depuis 2015 à 2018 pour lesquelles je n'ai jamais rien reçu!! montant 2400€! pour lever le non-gage j'ai dû verser 1095€ ce qui m'a mise dans une situation catastrophique- depuis je suis en contact régulier avec le centre national à Rennes des contraventions, et demande d'enlèvement de majoration à l'officier du ministère public, chose qui sera faite d'après la réponse par mail- A ce jour, je ne dois plus rien et dois attendre le courrier dudit officier- Sur la carte grise le n° du bât n'apparaît pas, l'adresse est bonne et cela fait 20 ans que j'habite cette traverse- Comment se fait-il , au retour des courriers que le comptable n'ait pas fait des recherches auprès des impôts qui ont la précision du bâtiment- si j'avais eu le 1er avis je n'en serais pas là car j'aurais payé de suite et aurais levé le pied, ce ne sont que des amendes pour excès de vitesse inférieurs à 20 km que je ne conteste pas- Je conteste le fait de n'avoir jamais rien reçu- mais l'angoisse continue, ce soir Rennes m'envoie le bordereau des amendes et avec stupeur j'en vois une de plus datant de novembre 2018, comment savoir si je n'en ai pas d'autres jusqu'à fin février 2019 date à laquelle je n'avais plus mon véhicule? quel recours ai-je? je suis complètement angoissée d'avoir encore de très mauvaises surprises!! de plus au niveau des points je suis toujours à 12, je ne peux rien faire tant que ça restera à 12 - merci de vos conseils

cordialement